

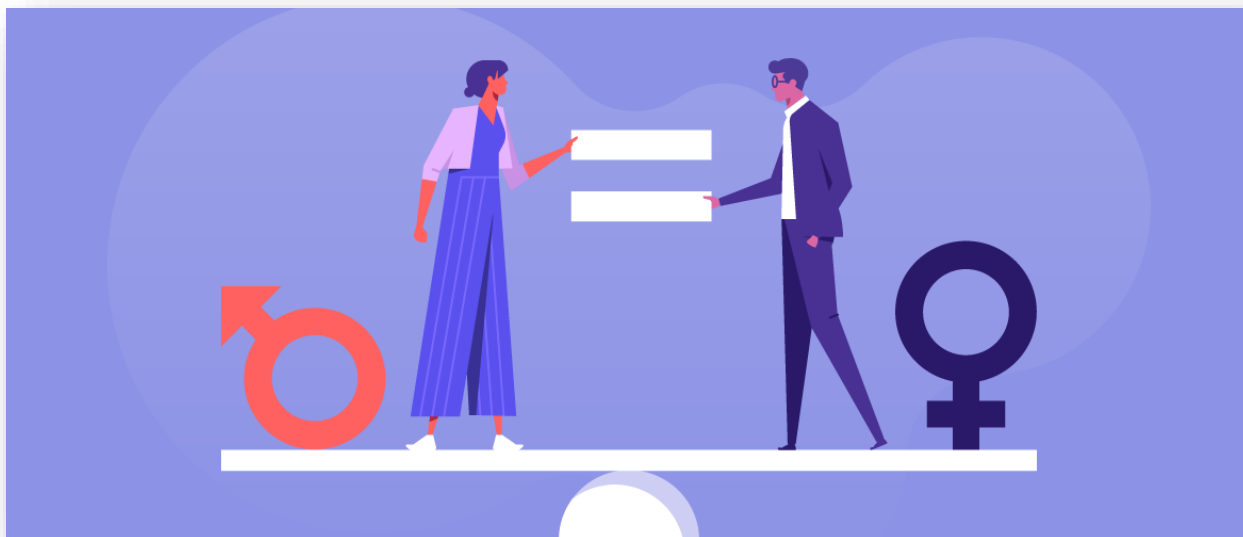
GITEC HUMAN RESOURCES

obtient en 2026

un score de 94/100

à l'index égalité professionnelle

au titre de l'année 2025



L'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes est un dispositif clef pour faire **progresser l'égalité salariale** au sein des entreprises et **assurer la transparence sur les pratiques**.

Il mesure de façon objective les **écarts de rémunération entre les femmes et les hommes**, tout en mettant en évidence leurs axes de progression pour corriger ces écarts.

Le décret relatif aux modalités d'application et de calcul de l'index de l'égalité entre les femmes et les hommes s'applique depuis le 1er mars 2020 à toutes les entreprises de plus de 50 salariés F/H.

L'index, qui est noté sur 100 points, se mesure au moyen de 5 indicateurs selon que l'entreprise compte moins ou plus de 250 salariés.

- L'écart de rémunération femmes-hommes (noté sur 40 points)
- L'écart dans les augmentations annuelles (20 points)
- L'écart dans les promotions (15 points)
- Les augmentations au retour de congé maternité (15 points)
- La présence de femmes parmi les plus gros salaires de l'entreprise (10 points)

Gitec Human Resources est engagé depuis plusieurs années en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. C'est un indicateur fort de sa responsabilité sociétale.

**Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes
pour l'année 2026 au titre des données 2025
GITEC HUMAN RESOURCES**

	Points obtenus 2025
Écart de rémunération entre femmes-hommes	35/40
Écart de taux d'augmentation individuelle	20/20
Écart de taux de promotions	Non calculé
Salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15/15
Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	10/10
Index (sur 100 points)	94/100